

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phénol

Version 19.0

Date de révision: 27.12.2023

Date précédente: 25.08.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Phenol, Borvida B™ Phenol, Borvida C™ Phenol

Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119471329-32-0006, 01-2119471329-32-XXXX

Nom de la substance : phénol

No.-CE : 203-632-7

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Matières primaires dans l'industrie chimique, Fabrication, Formulation, Distribution, Intermédiaire, Utilisation dans la production et le traitement de caoutchouc, Utilisation dans la production de polymères, Utilisation dans la transformation des polymères, Utilisation dans la production et la transformation du caoutchouc, Traitement des résines phénoliques (utilisations des résines phénoliques des utilisateurs en aval), Utilisation comme liants et agents de démoulage, Utilisations dans les revêtements, Réactif de laboratoire, Utilisation dans les produits agrochimiques, Produits de traitement du cuir

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant : Borealis Polymers Oy
P.O.Box 330, FI-06101 Porvoo, Finlande
Téléphone: +358 9 394900

Fournisseur : Borealis AG
Trabrennstrasse 6-8, 1020 Vienne, L'Autriche
Téléphone: +43 1 22400 0

Adresse électronique : sds@borealisgroup.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

||+1 760 476 3962 (3E), Code d'accès: 336296

Borvida et Borvida C sont des marques de commerce de Borealis group.

Borealis AG | Trabrennstrasse 6-8 | 1020 Vienna | Austria
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phénol

Version 19.0

Date de révision: 27.12.2023

Date précédente: 25.08.2021

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité aiguë, Catégorie 3	H301: Toxique en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë, Catégorie 3	H331: Toxique par inhalation.
Toxicité aiguë, Catégorie 3	H311: Toxique par contact cutané.
Corrosion cutanée, Sous-catégorie 1B	H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Mutagénicité sur les cellules germinales, Catégorie 2	H341: Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2	H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 2	H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H301 + H311 + H331 Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phénol

Version 19.0

Date de révision: 27.12.2023

Date précédente: 25.08.2021

- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Intervention:

- P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:
Laver abondamment à l'eau.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P309 + P311 EN CAS d'exposition ou de malaise: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Stockage:

- P405 Garder sous clef.

Elimination:

- P501 Élimination du contenu/ contenant dans les installations locales de gestion des déchets dangereux.

Etiquetage supplémentaire

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du polyéthylène glycol (dans chiffons jetables) et avec beaucoup

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Nom de la substance : phénol

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phénol

Version 19.0

Date de révision: 27.12.2023

Date précédente: 25.08.2021

No.-CE : 203-632-7

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE	Concentration (% w/w)	Facteur M, SCL, ATE
phénol	108-95-2 203-632-7	> 95 - <= 100	Limite de concentration spécifique Skin Corr. 1B; H314 >= 3 % Skin Irrit. 2; H315 1 - < 3 % Eye Irrit. 2; H319 1 - < 3 %

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Établir un plan d'action de premier secours avant d'utiliser ce produit.
Le secouriste doit se protéger.
Amener la victime à l'air libre.
Garder tranquille.
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Maintenir disponible:
Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure et chiffons jetables dans du polyéthylène glycol au lieu de travail et véhicules.
En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation : Eloigner du lieu d'exposition.
Se tenir chaudement, se reposer dans l'air frais.
Donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle si nécessaire.
Un examen médical immédiat est requis.

En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
Laver avec du polyéthylène glycol (dans chiffons jetables) et

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phénol

Version 19.0

Date de révision: 27.12.2023

Date précédente: 25.08.2021

- avec beaucoup d'eau.
Rester à laver jusqu'à l'assistance médicale arrive et peau n'est pas blanc.
- En cas de contact avec les yeux : Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 30 minutes.
- En cas d'ingestion : Rincer la bouche.
Faire boire beaucoup d'eau.
Ne PAS faire vomir.
Un examen médical immédiat est requis.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Les symptômes d'empoisonnement:
Vomissements
Convulsions
Activité cardiaque irrégulière
Perte de conscience
Difficultés respiratoires
Mort.
- Inhalation:
Irritation
Insuffisance respiratoire
Oedème pulmonaire
- Contact avec la peau:
Problèmes de peau
Corrosion
Dermatite
Nécrose
Mort.
- Ingestion:
Irritation sévère
effets corrosifs
effets létaux aigus
- Risques : Les symptômes peuvent être retardés.
Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.
Provoque de graves lésions des yeux.
Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
Risqué présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Provoque de graves brûlures.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phénol

Version 19.0

Date de révision: 27.12.2023

Date précédente: 25.08.2021

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Il n'y a pas d'antidote spécifique disponible.
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du polyéthylène glycol (dans chiffons jetables) et avec beaucoup.
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
En cas d'ingestion, irriguer l'estomac en utilisant en plus du charbon actif.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Poudre sèche
Dioxyde de carbone (CO₂)
Mousse résistant à l'alcool
Brouillard d'eau

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Inflammable.
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
La combustion produit des fumées délétères et toxiques.
Voir chapitre 10.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Information supplémentaire : Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.
Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
Prendre garde à la risque d'explosion.
Pulvériser de l'eau pour refroidir les récipients / réservoirs.
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phénol

Version 19.0

Date de révision: 27.12.2023

Date précédente: 25.08.2021

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Enlever toute source d'ignition.
- Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.
- Ne pas respirer les vapeurs.
- Éviter de respirer les poussières.
- Évitez tout contact avec le produit.
- Utiliser un équipement de protection individuelle.
- Assurer une ventilation adéquate.
- Essayer d'arrêter la fuite sans mettre en danger le personnel.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas décharger dans l'environnement.
- Éviter que le produit arrive dans les égouts.
- En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Laisser le produit se solidifier et utiliser un équipement de manutention mécanique.
- Collecter dans des récipients appropriés pour élimination.
- Des masses importantes en fusion:
 - Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).
 - Nettoyer soigneusement.

6.4 Référence à d'autres rubriques

- Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
- Considérations relatives à l'élimination, voir section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- | | |
|---|---|
| Conseils pour une manipulation sans danger | : Ne manipuler qu'à un poste équipé d'une aspiration au point d'émission (ou d'une autre ventilation appropriée).
Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Manipuler avec une extrême prudence.
Assurer une ventilation adéquate. |
| Indications pour la protection contre l'incendie et | : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles -
Ne pas fumer. |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phénol

Version 19.0

Date de révision: 27.12.2023

Date précédente: 25.08.2021

l'explosion

Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets de manière sûre.. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Utiliser une crème de protection à haute teneur en matières grasses après le nettoyage de la peau.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Protéger du rayonnement solaire.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pour éviter l'ignition des vapeurs par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la terre. S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail.

Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Tenir écarté des matériaux incompatibles. Voir chapitre 10.

Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510) : 6.1A, Substances combustibles, toxiques

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Température de stockage recommandée
15 - 25 °C (solide)
55 - 60 °C (liquide)

Matériel d'emballage : Matière appropriée: Acier inoxydable
Matière non-appropriée: Aluminium, Plomb, Cuivre, Alliage de cuivre, Zinc, Acier sans revêtement intérieur, Plastiques, Produits caoutchouteux

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phénol

Version 19.0

Date de révision: 27.12.2023

Date précédente: 25.08.2021

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
phénol	108-95-2	VME	2 ppm 7,8 mg/m ³	FR VLE
Information supplémentaire	Mutagène de catégorie 2 - Substances préoccupantes en raison d'effets mutagenes possibles, Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes			
		VLCT (VLE)	4 ppm 15,6 mg/m ³	FR VLE
Information supplémentaire	Mutagène de catégorie 2 - Substances préoccupantes en raison d'effets mutagenes possibles, Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes			
		TWA	2 ppm 8 mg/m ³	2009/161/EU
Information supplémentaire	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		STEL	4 ppm 16 mg/m ³	2009/161/EU
Information supplémentaire	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
phénol	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	8 mg/m ³
			Aigu - effets locaux	16 mg/m ³
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	1,23 mg/kg bw/j
			Long terme - effets systémiques	0,452 mg/m ³
			Long terme - effets systémiques	0,5 mg/kg p.c./jour
	Utilisation par les consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,5 mg/kg p.c./jour

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phénol

Version 19.0

Date de révision: 27.12.2023

Date précédente: 25.08.2021

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
phénol	Eau douce	0,008 mg/l
	Eau de mer	0,001 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,091 mg/kg dwt
	Sédiment marin	0,009 mg/kg dwt
	Sol	0,136 mg/kg dwt
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,031 mg/l
	Installations de traitement des eaux résiduaires	2,1 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Minimiser l'exposition au moyen de mesures telles que des systèmes fermés, des établissements réservés à cet usage et une ventilation aspirante générale / locale adaptée.

S'assurer que les systèmes de sécurité du travail ou les dispositions équivalentes sont en place pour gérer les risques.

Inspecter, tester et maintenir régulièrement toutes les mesures de contrôle.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Porter des lunettes de protection (DIN EN 58211) et si nécessaire un écran-facial.

Protection des mains

Matériel : PVC épais

Délai de rupture : > 480 min

Matériel : Néoprène

Délai de rupture : 140 min

Matériel : chlorure de polyvinyle (PVC)

Délai de rupture : 75 min

Remarques : Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive.

Veillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié. Chaussures de sécurité selon la Norme Européenne EN 345-347.

S'il y a un risque d'éclaboussures:

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phénol

Version 19.0

Date de révision: 27.12.2023

Date précédente: 25.08.2021

- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Appareil respiratoire avec filtre combiné vapeurs/particules (EN 141)
- Filtre de type : Filtre ABEK-P3
- Mesures de protection : Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail.
Offrir une formation spécifique aux opérateurs afin de minimiser l'exposition.
Envisager le besoin d'une surveillance médicale fondée sur le risque.
Identifier et mettre en œuvre des mesures correctives.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Conseils généraux : Ne pas décharger dans l'environnement. Éviter que le produit arrive dans les égouts. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Etat physique : solide
solide (< 40,9 °C)
liquide (> 40,9 °C)
- Couleur : incolore (liquide), blanc (solide)
Changement de couleur lors de l'exposition à l'air ou à la lumière: , rose, rouge
- Odeur : Âcre
- Seuil olfactif : 0,006 - 6 ppm
- Point de fusion : 40,9 °C

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phénol

Version 19.0

Date de révision: 27.12.2023

Date précédente: 25.08.2021

Point d'ébullition	:	181,9 °C (1 013 hPa)
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	9,0 % (v)
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	1,3 % (v)
Point d'éclair	:	81 °C Méthode: ISO 2719
Température d'auto-inflammation	:	595 °C Méthode: DIN 51794
pH	:	4 - 5 (20 °C) Concentration: 10 g/l
Viscosité	:	
Viscosité, dynamique	:	3,437 mPa.s (50 °C)
Solubilité(s)	:	
Hydrosolubilité	:	84 g/l (20 °C) 87 g/l (25 °C) complètement miscible (68 °C)
Solubilité dans d'autres solvants	:	Soluble dans la plupart des solvants organiques. Solvant: Solubilité dans les graisses
Pression de vapeur	:	0,2 hPa (20 °C) 3 hPa (50 °C)
Densité	:	1,07 g/cm ³ (20 °C) 1,13 g/cm ³ (25 °C) Méthode: DIN 51757
Densité de vapeur relative	:	3,2 (20 °C) (Air = 1.0)
Taille des particules	:	3 - 10 mm
Caractéristiques de la particule	:	

Phénol

Version 19.0

Date de révision: 27.12.2023

Date précédente: 25.08.2021

9.2 Autres informations

Explosifs	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	Non comburant
Auto-inflammation	:	715 °C 1 013 hPa
Poids moléculaire	:	94,11 g/mol

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Peut attaquer divers divers plastiques, caoutchoucs et revêtements.
hygroscopique

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Exposition à l'air.
Exposition au soleil.
Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants
Aldéhydes
Isocyanates
Nitrites
Nitrure
Catalyseurs de Friedel-Crafts
Métaux
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Le chauffage ou le feu peuvent lâcher des gazes toxiques et corrosifs.
En cas d'incendie:

Phénol

Version 19.0

Date de révision: 27.12.2023

Date précédente: 25.08.2021

Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone (CO₂)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.

Composants:

phénol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 340 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

LDLo (Humain): 140 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 900 mg/m³
Durée d'exposition: 8 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Symptômes: Irritation des muqueuses, Insuffisance respiratoire, Troubles respiratoires
Remarques: Toxique.
Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): 660 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque de graves brûlures.

Composants:

phénol:

Remarques : L'exposition entraîne rapidement une action fortement corrosive sur tous les tissus de l'organisme.
Possibilité d'effets irréversibles.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

Composants:

phénol:

Espèce : Lapin
Durée d'exposition : 72 h

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phénol

Version 19.0

Date de révision: 27.12.2023

Date précédente: 25.08.2021

Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Corrosif

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Composants:

phénol:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

: Type de Test: test in vitro
Méthode: OCDE ligne directrice 487
Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: test in vivo
Méthode: Mutagénicité: Essai du micronoyau
Résultat: positif faible

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Les tests in vitro ont montré des effets mutagènes,
Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

phénol:

Remarques : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet
cancérogène.
IARC: (Agence Internationale pour la Recherche sur le
Cancer)
Group 3: N'est pas classé comme cancérogène pour l'Homme

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

phénol:

Effets sur la fertilité : Remarques: Pas d'effet connu.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phénol

Version 19.0

Date de révision: 27.12.2023

Date précédente: 25.08.2021

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxicité à dose répétée

Composants:

phénol:

Espèce : Rat
NOAEL : 300 mg/kg, bw/d
Voie d'application : Oral(e)
Remarques : Effets systémiques
Toxicité subchronique

Remarques : Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques: troubles du système nerveux, lésions hépatiques et rénales.
Un contact répété de la peau: dermatite, troubles de la pigmentation.

Toxicité par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Expérience de l'exposition humaine

Composants:

phénol:

Informations générales : En cas d'inhalation, par contact avec la peau et par ingestion absorbé rapidement dans le corps.

Phénol

Version 19.0

Date de révision: 27.12.2023

Date précédente: 25.08.2021

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Les symptômes peuvent être retardés.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Évaluation Ecotoxicologique

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Composants:

phénol:

Toxicité pour les poissons : Remarques: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 8,9 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Substance d'essai: phénol

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)): 3,1 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Substance d'essai: phénol

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 61,1 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Substance d'essai: phénol

CE50 (Entomoneis cf punctulata (diatomées)): 76 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Substance d'essai: phénol

CE50 (Lemna minor (Petite lentille d'eau)): 61,82 mg/l
Durée d'exposition: 7 jr
Substance d'essai: phénol

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 0,077 mg/l
Durée d'exposition: 60 jr
Espèce: Cirrhina mrigala

Phénol

Version 19.0

Date de révision: 27.12.2023

Date précédente: 25.08.2021

Substance d'essai: phénol

- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : EC10: 0,46 mg/l
Durée d'exposition: 16 jr
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Substance d'essai: phénol
- Toxicité pour les plantes : CE50: 79 mg/kg
Durée d'exposition: 14 jr
Espèce: Lactuca sativa (laitue)
Substance d'essai: phénol

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

phénol:

- Biodégradabilité : boue activée
Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 62 %
Méthode: OCDE Ligne directrice 301C
Substance d'essai: phénol
- Demande Chimique en Oxygène (DCO) : 2 300 mg/g
Substance d'essai: phénol
- Photodégradation : Substance d'essai: phénol
Remarques: Durée de vie atmosphérique estimée: 14h
Photodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

phénol:

- Bioaccumulation : Espèce: Danio rerio (poisson zèbre)
Facteur de bioconcentration (FBC): 17,5
Elimination: oui
Substance d'essai: phénol
Méthode: OCDE Ligne directrice 305E
Remarques: Bioaccumulation inattendue.

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

phénol:

- Mobilité : Milieu: Air

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phénol

Version 19.0

Date de révision: 27.12.2023

Date précédente: 25.08.2021

: Milieu: Eau
Remarques: Le produit s'évapore lentement., Le produit est soluble dans l'eau.

: Milieu: Sol
Remarques: Mobilité élevé

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Ne pas décharger dans l'environnement.
Éviter que le produit arrive dans les égouts.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.
Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.
Code Européen de déchets:
07 01 99 (déchets non spécifiés ailleurs (produits organiques de base))

Emballages contaminés : Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les

Phénol

Version 19.0

Date de révision: 27.12.2023

Date précédente: 25.08.2021

réglementations locales et nationales.
Réutiliser si le produit n'est pas contaminé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR : UN 2312
RID : UN 2312
IMDG : UN 2312

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR : PHÉNOL FONDU
RID : PHÉNOL FONDU
IMDG : PHENOL, MOLTEN

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 6.1
RID : 6.1
IMDG : 6.1

14.4 Groupe d'emballage

ADR
Groupe d'emballage : II
Code de classification : T1
Numéro d'identification du danger : 60
Étiquettes : 6.1
Code de restriction en tunnels : (D/E)

RID
Groupe d'emballage : II
Code de classification : T1
Numéro d'identification du danger : 60
Étiquettes : 6.1

IMDG
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 6.1
EmS Code : F-A, S-A

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phénol

Version 19.0

Date de révision: 27.12.2023

Date précédente: 25.08.2021

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Dangereux pour l'environnement : oui

RID

Dangereux pour l'environnement : oui

IMDG

Polluant marin : oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Other UN-Number: 1671 (PHENOL, SOLID)

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Type de bateau : 2
Catégorie de pollution : Y

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Catégorie		Quantité 1	Quantité 2
H2	TOXICITÉ AIGUË	50 t	200 t

E2	DANGERS POUR	200 t	500 t
----	--------------	-------	-------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phénol

Version 19.0

Date de révision: 27.12.2023

Date précédente: 25.08.2021

L'ENVIRONNEMENT

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour autres abréviations

2009/161/EU	:	Europe. DIRECTIVE 2009/161/UE DE LA COMMISSION établissant une troisième liste de valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle en application de la directive 98/24/CE du Conseil et portant modification de la directive 2000/39/CE de la Commission
FR VLE	:	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France
2009/161/EU / TWA	:	Valeurs limites - huit heures
2009/161/EU / STEL	:	Limite d'exposition à court terme
FR VLE / VME	:	Valeur limite de moyenne d'exposition
FR VLE / VLCT (VLE)	:	Valeurs limites d'exposition à court terme

Information supplémentaire

Conseils relatifs à la formation	:	Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs. Formation régulière de tous les employés impliqués dans le transport de matières dangereuses (conformément au chapitre 1.3 de l'ADR).
Autres informations	:	Publiée suivant le règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, et à ses amendements. Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.
Editeur	:	Borealis, Group Product Stewardship
Sources des principales	:	REACH Registration Dossier Phenol. P&D-REACH

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phénol

Version 19.0

Date de révision: 27.12.2023

Date précédente: 25.08.2021

données utilisées pour
l'établissement de la fiche de
données de sécurité

Consortium, 2023
International Chemical Safety Card, Phenol, October 2001
(<http://www.inchem.org/documents/icsc/icsc/eics0070.htm>)

Clause de non-responsabilité

Selon les données dont nous disposons, l'information contenue dans le présent document est exacte et fiable en date de sa publication; toutefois, nous ne prenons aucune responsabilité vis-à-vis de l'exactitude et de la complétude de ces informations.

Borealis n'assume aucune obligation de garantie en dehors de la description contenue dans le présent document. Aucune partie de ce document ne peut être considérée comme une garantie que le produit est propre à la vente ou à l'utilisation pour un objectif précis.

Le contrôle et les tests de nos produits restent à la responsabilité du client, afin de déterminer si les produits sont utilisables par le client pour un objectif souhaité. Le client est responsable d'utiliser, de traiter et de manipuler nos produits d'une manière appropriée, sûre et légale.

Nous ne prenons aucune responsabilité pour l'utilisation des produits Borealis avec d'autres matériaux. Les informations présentées dans le présent document s'appliquent à nos produits uniquement dans les cas où ceux-ci ne sont utilisés avec aucun autre matériau tiers.

Annexe: Scénarios d'exposition

Table des Matières

Utilisations identifiées:

Utilisation: Fabrication de la substance, Fabrication

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU3: Utilisations industrielles
Catégories de processus	: PROC1: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.
Catégories de rejet dans l'environnement	: ERC1: Fabrication de la substance

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-1-Manufacture.pdf>

Utilisation: Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges, Distribution de la substance, Formulation ou reconditionnement

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU3: Utilisations industrielles
Catégories de processus	: PROC1: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots PROC6: Opérations de calandrage PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées PROC9: Transfert de substance ou mélange dans de petits

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phénol

Version 19.0

Date de révision: 27.12.2023

Date précédente: 25.08.2021

réipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage

PROC14: Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation

Catégories de rejet dans l'environnement : **ERC2:** Formulation dans un mélange

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-2-Formulation-or-repacking.pdf>

Utilisation: Utilisation en tant qu'intermédiaire, Utilisation sur sites industriels

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU3:** Utilisations industrielles
Secteurs d'utilisation finale : **SU8, SU9:** Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers), Fabrication de substances chimiques fines

Catégorie de produit chimique : **PC0:** Autres
PC21: Substances chimiques de laboratoire
PC29: Produits pharmaceutiques
PC30: Produits photochimiques
PC35: Produits de lavage et de nettoyage
PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels

Catégories de processus : **PROC1:** Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.
PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots
PROC6: Opérations de calandrage
PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles
PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées
PROC9: Transfert de substance ou mélange dans de petits réipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)
PROC10: Application au rouleau ou au pinceau
PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phénol

Version 19.0

Date de révision: 27.12.2023

Date précédente: 25.08.2021

PROC14: Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines

Catégories de rejet dans l'environnement : **ERC6a:** Utilisation d'un intermédiaire

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-3-Use-at-industrial-site-Use-as-Intermediate.pdf>

Utilisation: Utilisation dans la production des polymères, Utilisation sur sites industriels

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU3:** Utilisations industrielles

Secteurs d'utilisation finale : **SU12:** Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion

Catégorie de produit chimique : **PC32:** Préparations et composés à base de polymères

Catégories de processus : **PROC1:** Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.
PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes
PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition
PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots
PROC6: Opérations de calandrage
PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées
PROC9: Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)
PROC10: Application au rouleau ou au pinceau
PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage
PROC14: Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phénol

Version 19.0

Date de révision: 27.12.2023

Date précédente: 25.08.2021

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines

Catégories de rejet dans l'environnement : **ERC6c:** Utilisation d'un monomère dans les processus de polymérisation sur un site industriel (inclusion ou non dans ou à la surface d'un article)

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-4-Use-at-industrial-site-Polymer-manufacturing.pdf>

Utilisation: Utilisation dans la transformation des polymères, Utilisation sur sites industriels

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU3:** Utilisations industrielles
Secteurs d'utilisation finale : **SU12:** Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion
Catégorie de produit chimique : **PC32:** Préparations et composés à base de polymères
Catégories de processus : **PROC5:** Mélangeage ou formulation dans des processus par lots
PROC6: Opérations de calandrage
PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines
Catégories de rejet dans l'environnement : **ERC6c:** Utilisation d'un monomère dans les processus de polymérisation sur un site industriel (inclusion ou non dans ou à la surface d'un article)

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-5-Use-at-industrial-site-Polymer-Processing.pdf>

Utilisation: Utilisation dans la production et la transformation du caoutchouc, Utilisation sur sites industriels

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU3:** Utilisations industrielles
Secteurs d'utilisation finale : **SU11:** Fabrication de produits en caoutchouc
Catégorie de produit chimique : **PC0:** Divers
Catégories de processus : **PROC1:** Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phénol

Version 19.0

Date de révision: 27.12.2023

Date précédente: 25.08.2021

mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.

PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition

PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots

PROC6: Opérations de calandrage

PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles

PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées

PROC9: Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage

PROC14: Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation

PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines

Catégories de rejet dans l'environnement

: **ERC6d:** Utilisation de régulateurs de procédé réactifs dans les processus de polymérisation sur un site industriel (inclusion ou non dans ou à la surface d'un article)

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-6-Use-at-industrial-site-Rubber-production-and-processing.pdf>

Utilisation: Traitement des résines phénoliques (utilisations des résines phénoliques des utilisateurs en aval), Utilisation sur sites industriels

Groupes d'utilisateurs principaux
Secteurs d'utilisation finale

: **SU3:** Utilisations industrielles
: **SU8, SU12:** Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers), Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion

Catégorie de produit chimique

: **PC32:** Préparations et composés à base de polymères

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phénol

Version 19.0

Date de révision: 27.12.2023

Date précédente: 25.08.2021

- Catégories de processus : **PROC1:** Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.
PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes
PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition
PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots
PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées
PROC14: Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation
PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
- Catégories de rejet dans l'environnement : **ERC4:** Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article)

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-7-Use-at-industrial-site-Phenolic-Resin-processing-DU-uses-of-Phenolic-Resins-25.pdf>

Utilisation: Utilisation comme liants et agents de démoulage, Utilisation sur sites industriels

- Groupes d'utilisateurs principaux : **SU3:** Utilisations industrielles
Catégorie de produit chimique : **PC24:** Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
- Catégories de processus : **PROC1:** Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.
PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes
PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phénol

Version 19.0

Date de révision: 27.12.2023

Date précédente: 25.08.2021

équivalentes

PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition

PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots

PROC6: Opérations de calandrage

PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles

PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées

PROC9: Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage

PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines

Catégories de rejet dans l'environnement

: **ERC5:** Utilisation sur site industriel menant à inclusion dans ou à la surface d'un article

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-8-Use-at-industrial-site-Use-as-binder-or-release-agent.pdf>

Utilisation: Utilisation dans les revêtements, Utilisation sur sites industriels

Groupes d'utilisateurs principaux

: **SU3:** Utilisations industrielles

Catégorie de produit chimique

: **PC9a:** Revêtements et peintures, solvants, diluants

Catégories de processus

: **PROC5:** Mélangeage ou formulation dans des processus par lots

PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage

Catégories de rejet dans l'environnement

: **ERC4:** Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article)

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-9-Use-at-industrial-site-Uses-in-coatings.pdf>

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phénol

Version 19.0

Date de révision: 27.12.2023

Date précédente: 25.08.2021

Utilisation: Utilisation dans des laboratoires, Utilisation sur sites industriels

- Groupes d'utilisateurs principaux : **SU3:** Utilisations industrielles
- Secteurs d'utilisation finale : **SU8, SU9, SU24:** Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers), Fabrication de substances chimiques fines, Recherche scientifique et développement
- Catégorie de produit chimique : **PC1:** Adhésifs, produits d'étanchéité
PC3: Produits d'assainissement de l'air
PC4: Produits antigel et de dégivrage
PC8: Produits biocides
PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants
PC9b: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler
PC9c: Peintures au doigt
PC12: Engrais
PC15: Produits de traitement de surfaces non métalliques
PC21: Substances chimiques de laboratoire
PC24: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
PC27: Produits phytopharmaceutiques
PC29: Produits pharmaceutiques
PC30: Produits photochimiques
PC31: Produits lustrant et mélanges de cires
PC32: Préparations et composés à base de polymères
PC35: Produits de lavage et de nettoyage
PC38: Produits pour soudage et brasage tendre, produits de type flux
PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels
PC40: Agents d'extraction
PC0: Divers
- Catégories de processus : **PROC8a:** Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
PROC10: Application au rouleau ou au pinceau
PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
PROC19: Activités manuelles impliquant un contact avec les mains
PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines
- Catégories de rejet dans l'environnement : **ERC4:** Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article)

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-10-Use-at-industrial-site-Use-in-laboratories.pdf>

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phénol

Version 19.0

Date de révision: 27.12.2023

Date précédente: 25.08.2021

Utilisation: Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges, Produits de traitement du cuir, Utilisation sur sites industriels

- Groupes d'utilisateurs principaux : **SU3:** Utilisations industrielles
Catégorie de produit chimique : **PC23:** Produits de traitement du cuir
- Catégories de processus : **PROC1:** Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.
PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes
PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots
PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées
- Catégories de rejet dans l'environnement : **ERC6a:** Utilisation d'un intermédiaire

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-11-Use-at-industrial-site-DoU-Formulation-Leather-treatment.pdf>

Utilisation: Utilisation dans les produits agrochimiques, Utilisation sur sites industriels

- Groupes d'utilisateurs principaux : **SU3:** Utilisations industrielles
Secteurs d'utilisation finale : **SU9:** Fabrication de substances chimiques fines
Catégorie de produit chimique : **PC12:** Engrais
PC0: Divers
- Catégories de processus : **PROC4:** Production chimique présentant des opportunités d'exposition
PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots
PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange
-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phénol

Version 19.0

Date de révision: 27.12.2023

Date précédente: 25.08.2021

(chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

PROC8b: Transfert de substance ou de mélange

(chargement/déchargement) dans des installations dédiées

PROC9: Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)

PROC14: Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégories de rejet dans l'environnement : **ERC6a:** Utilisation d'un intermédiaire

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-12-Use-at-industrial-site-Agrochemical-uses.pdf>

Utilisation: Traitement des résines phénoliques (utilisations des résines phénoliques des utilisateurs en aval), Utilisation sur sites industriels

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU3:** Utilisations industrielles
Catégorie de produit chimique : **PC32:** Préparations et composés à base de polymères

Catégories de processus : **PROC1:** Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.
PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes
PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition
PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots
PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées
PROC14: Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation
PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phénol

Version 19.0

Date de révision: 27.12.2023

Date précédente: 25.08.2021

Catégories de rejet dans l'environnement : **ERC4:** Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article)

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-13-Use-at-industrial-site-Phenolic-Resin-processing-DU-uses-of-Phenolic-Resins-1.pdf>

Utilisation: Utilisation dans la production des polymères, Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU22:** Utilisations professionnelles
Catégorie de produit chimique : **PC32:** Préparations et composés à base de polymères

Catégories de processus : **PROC1:** Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.
PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes
PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées
PROC9: Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)
PROC14: Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation

Catégories de rejet dans l'environnement : **ERC8c:** Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en intérieur)

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-14-Widespread-use-by-professional-workers-Polymer-manufacturing.pdf>

Utilisation: Utilisation dans la transformation des polymères, Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU22:** Utilisations professionnelles
Catégorie de produit chimique : **PC32:** Préparations et composés à base de polymères

Catégories de processus : **PROC1:** Production ou raffinerie de produits chimiques en

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phénol

Version 19.0

Date de révision: 27.12.2023

Date précédente: 25.08.2021

processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.

PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées

PROC9: Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)

Catégories de rejet dans l'environnement : **ERC8c:** Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en intérieur)

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-15-Widespread-use-by-professional-workers-Polymer-processing.pdf>

Utilisation: Traitement des résines phénoliques (utilisations des résines phénoliques des utilisateurs en aval), Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU22:** Utilisations professionnelles
Catégorie de produit chimique : **PC32:** Préparations et composés à base de polymères

Catégories de processus : **PROC1:** Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.
PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes
PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition
PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots
PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phénol

Version 19.0

Date de révision: 27.12.2023

Date précédente: 25.08.2021

PROC14: Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégories de rejet dans l'environnement

: **ERC8a:** Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur)

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-16-Widespread-use-by-professional-workers-Phenolic-resins-processing-DU-uses-of-phenolic-resins.pdf>

Utilisation: Utilisation dans des laboratoires, Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels

Groupes d'utilisateurs principaux

: **SU22:** Utilisations professionnelles

Catégorie de produit chimique

: **PC21:** Substances chimiques de laboratoire

Catégories de processus

: **PROC10:** Application au rouleau ou au pinceau

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégories de rejet dans l'environnement

: **ERC8a:** Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur)

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-17-Widespread-use-by-professional-workers-Use-in-laboratories.pdf>

Utilisation: Utilisation dans les revêtements, Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels

Groupes d'utilisateurs principaux

: **SU22:** Utilisations professionnelles

Catégorie de produit chimique

: **PC9a:** Revêtements et peintures, solvants, diluants

Catégories de processus

: **PROC5:** Mélangeage ou formulation dans des processus par lots

PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage

Catégories de rejet dans l'environnement

: **ERC8b:** Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation réactif (aucune inclusion dans ou à la surface

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phénol

Version 19.0

Date de révision: 27.12.2023

Date précédente: 25.08.2021

d'un article, en intérieur)

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-18-Widespread-use-by-professional-workers-Use-in-coatings.pdf>

Utilisation: Utilisation dans les liants et agents de libération, Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels

- Groupes d'utilisateurs principaux : **SU22:** Utilisations professionnelles
- Catégorie de produit chimique : **PC24:** Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
- Catégories de processus : **PROC1:** Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.
PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes
PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition
PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots
PROC6: Opérations de calandrage
PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées
PROC9: Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)
PROC10: Application au rouleau ou au pinceau
PROC14: Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation
- Catégories de rejet dans l'environnement : **ERC8b:** Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur)

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-19-Widespread-use-by-professional-workers-Use-as-binders-and-release-agents.pdf>

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phénol

Version 19.0

Date de révision: 27.12.2023

Date précédente: 25.08.2021

Utilisation: Utilisation dans les produits agrochimiques, Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU22: Utilisations professionnelles
Catégorie de produit chimique	: PC12: Engrais PC0: Divers
Catégories de processus	: PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées
Catégories de rejet dans l'environnement	: ERC8b: Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur)

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-20-Widespread-use-by-professional-workers-Agrochemical-uses.pdf>

Utilisation: Utilisations par les consommateurs, Durée de vie utile - consommateurs

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU21: Utilisations par les consommateurs
Catégories d'articles	: AC 0: Autres Articles
Catégories de rejet dans l'environnement	: ERC10a, ERC11a: Large utilisation dispersive d'articles à faibles rejets (en extérieur), Large utilisation dispersive d'articles à faibles rejets (en intérieur)

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-21-Service-life-consumers-Paper-phenolic-circuit-board-and-phenol-resin-impregnated-paper.pdf>

Utilisation: Utilisations par les consommateurs, Durée de vie utile - consommateurs

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU21: Utilisations par les consommateurs
Catégories d'articles	: AC2: Machines, appareils mécaniques, articles

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phénol

Version 19.0

Date de révision: 27.12.2023

Date précédente: 25.08.2021

Catégories de rejet dans
l'environnement

électriques/électroniques

: **ERC10a, ERC11a:** Large utilisation dispersive d'articles à faibles rejets (en extérieur), Large utilisation dispersive d'articles à faibles rejets (en intérieur)

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-22-Service-life-consumers-Indoor-air-exposure-from>